

Politique | Covid-19 : « Bordeaux est épargnée, pour le moment »



Les élus municipaux de Bordeaux se sont réunis ce mardi pour évoquer, entre autres, la situation sanitaire. Plusieurs propositions ont également été faites concernant l'hommage à Samuel Paty, assassiné en région parisienne le 17 octobre dernier. Le Conseil Municipal a également abordé le thème de l'habitat au travers notamment de la loi SRU, qui impose aux communes de plus de 3 500 habitants un quota de 25% de logements sociaux sur leur territoire d'ici 2025.

« Nous étions privilégiés ces dernières semaines, cela n'a pas payé ». Pierre Hurmic est fataliste quant à l'évolution de la situation sanitaire à Bordeaux, à l'heure où Gouvernement, représentants des partis et syndicats échangent sur une batterie de nouvelles mesures au niveau national dont l'essentiel pourrait être annoncé ce mercredi par Emmanuel Macron.

Le Maire de Bordeaux concède qu'il s'adaptera aux mesures gouvernementales, mais maintient ses engagements pour lutter contre la circulation du Covid-19. « Les personnes âgées et handicapées recevront toujours leurs repas à domicile. Les centres d'écoutes des quartiers Bordeaux Maritime et Bordeaux Sud restent ouverts », ajoute Pierre Hurmic. Ce dernier annonce également l'installation, dès le 28 octobre, d'un conseil scientifique de résilience sanitaire. « Il sera composé de 19 scientifiques et ouvert à la société civile comme aux élus d'opposition », affirme Pierre Hurmic.

La cellule d'aide aux TPE est opérationnelle

Outre le volet scientifique, le conseil municipal a évoqué les nombreuses conséquences économiques de la crise sanitaire à l'approche des fêtes de fin d'année. « La situation économique et sociale est déjà critique pour certains commerces bordelais. Elle tend à se dégrader fortement dans les semaines qui viennent », prévient Thomas Cazenave. L'élu d'opposition affirme que « l'hiver sera meurtrier si rien n'est fait » et demande la mise en place d'une vitrine digitale pour tous les commerçants dans les semaines qui viennent. « La cellule d'aide aux TPE est opérationnelle depuis une semaine », répond Stéphane Pfeiffer, adjoint chargé de l'emploi et de l'économie sociale

et solidaire. Cette cellule concerne avant tout les bars, restaurants et commerces, mais pourra être élargie dans un second temps. En ce qui concerne le digital, l'adjoint rappelle que [Bordeaux Métropole réfléchit à une aide en ce sens](#).

Cultes et culture : solidarité et dialogue priment

Un sujet fait l'unanimité des élus municipaux : l'hommage à Samuel Paty. Après avoir respecté une minute de silence au début du conseil municipal en mémoire de Samuel Paty, professeur d'histoire géographie assassiné mi-octobre, Pierre Hurmic a rappelé « que nous devons rester vigilants pour éviter les discours menant au fanatisme religieux » et appelle à la solidarité. Afin de consacrer l'enseignant et la liberté d'expression, plusieurs élus d'opposition, Thomas Cazenave en tête, ont demandé que le nom de Samuel Paty soit donné à une école du groupe scolaire Tivoli-Rivière, dont la fin des travaux approche. Par ailleurs, le Maire de Bordeaux a décidé d'accéder à une demande de Fabien Robert, adjoint à la culture de la dernière mandature Juppé-Florian. L'élu MoDem proposait le retour des cycles de conférences inter-religieuses « Bordeaux Partage ».

Sur le volet culturel, l'ancien adjoint à la culture a tenu à rappeler la nécessité de protéger les outils culturels du territoire. Il est rejoint plus tard par Dominique Boutleux, actuel adjoint chargé de la création et des expressions culturelles. « La Ville va réorienter une partie des fonds destinés à sa saison culturelle vers les artistes et les acteurs culturels de Bordeaux et de la Métropole », annonce l'adjoint.

« L'ancienne mandature a épuisé les réserves de foncier »

Au cours du conseil municipal du 27 octobre, les élus bordelais ont voté une subvention de plus de 300 000 euros pour Vilogia. L'entreprise a la charge de construire une résidence sociale de 45 logements, financés par le Prêt Locatif Aidé d'Intégration, dans le cadre du programme d'aménagement du quartier Brazza. En ce qui concerne le logement social, Bernard Blanc, adjoint au maire chargé de l'urbanisme résilient, affirme la volonté de la majorité de respecter les objectifs fixés par la loi SRU, [« pas seulement avec des immeubles neufs »](#).

Cette loi impose aux communes de plus de 3 500 habitants de compter 25% de logements sociaux. « Ces objectifs sont difficilement réalisables, regrette l'adjoint. La réserve foncière dont nous disposions a été épuisée par la précédente mandature », reprend l'ancien président d'Aquitanis (office public de l'habitat bordelais). A la demande de certains élus d'opposition, Alexandra Siarri et Nicolas Florian en tête, un débat sur l'habitat et le foncier, voire un conseil municipal dédié, doit se tenir d'ici le premier trimestre 2021.

Yoan Denéchau

Crédit Photo : Mairie de Bordeaux

Publié sur [aqui.fr](#) le 27/10/2020

[Url de cet article](#)